

AOT, plages et transports pour la visite préfectorale à Bonifacio

Hier matin, Franck Robine a rencontré socioprofessionnels et élus de la cité des falaises. Trois heures de discussions et l'annonce de la reconduction des autorisations d'occupation temporaire et de l'ouverture des plages à partir du jeudi de l'Ascension

Le préfet l'a répété aux professionnels des différents secteurs rencontrés hier matin sur le port et en mairie de Bonifacio : « Nous sommes dans une phase transitionnelle avec ce déconfinement. Il faut attendre encore une quinzaine de jours, donc jusqu'au 2 juillet, pour avoir quelques certitudes quant à l'évolution sanitaires de la situation, qui conditionnera la reprise d'activité dans les différents domaines, et plus particulièrement dans ceux qui sont liés au tourisme. Et pour cela, le compromis sociétal sera fondamental. »

Grosse réunion de travail sur le terrain et en plusieurs temps pendant plus de trois heures hier matin, donc, pour Franck Robine et le sous-préfet de Sartène, Arnaud Gille, qui sont venus à la rencontre des élus bonifacien et des socioprofessionnels. Ruhiers, peintre, peintre humide, responsables d'activités nautiques ou de structures de peine et grande plaisance, représentants de la exploitation, boulangeries, res-

taurateurs ont été invités à exprimer leurs inquiétudes face à la saison qui s'ouvre. « Nous avons demandé à nos partenaires de se faire des parts-parole de leur profession, d'exprimer les inquiétudes qui sont les leurs. C'était important d'entendre ces demandes très concrètes qui témoignent aussi tout de la volonté des professionnels de travailler et non pas d'entretenir d'hypothèses nées », note le maire de Bonifacio, Jean-Charles Orsetti.

Dans les discussions, deux annonces ont émergé : la reconduction des AOT 2019 pour la saison qui débute, et l'ouverture des plages pour le jeudi de l'Ascension, avec en conséquence, l'autorisation des activités nautiques.

Pour la première, le préfet a souligné sa volonté de reconduire « les autorisations d'occupation temporaire sur le fond de celles qui ont été accordées hier passé. Les nouvelles demandes qui ont pu être formulées sont étudiées au cas par cas et seront accueillies si elles ne posent pas de souci particu-

lier ». Mais les socioprofessionnels stannien ont souhaité aller plus loin dans leur demande et ont demandé une prolongation de la date de ces AOT au-delà de la date initiale du 31 octobre, notamment pour permettre l'équilibre économique de leurs activités. « Je ne suis pas contre le principe, mais il faut voir précisément ce que nous pouvons faire sur le sujet », a lancé le préfet, tandis que le sous-préfet, Arnaud Gille, insistait en ayant des difficultés « d'aller aux grosses tempêtes que nous avons depuis quelques années entre fin octobre et fin novembre. Cela sera aussi à prendre en compte car la prolongation ne peut évidemment pas se faire comme la dernière de tous. »

Quant à l'ouverture des plages, nécessairement attendue, elle devrait intervenir dès ce jeudi, qui inaugure la pointe de l'Ascension. Une date qui pourraient être « un peu tard pour valoir comme le gens se comportent ». Mais si le principe est acté, l'arrêté préfectoral autorisant l'ouverture des plages ne sera pas pris avant mercredi.

« Je vais réunir les maires une nouvelle fois ce vendredi et nous allons établir l'ensemble des modalités d'ouverture des plages. Le regroupement des demandes et demandes d'autorisation sur les plages par communautés de communes permettra de rendre la chose plus facile pour les habitants, qui ont besoin d'avoir des échappées côtières et identiques sur un territoire tout à fait », a déclaré Franck Robine.

Ainsi, en complément le constat de ce bilan sur les plages ? D'y poser sa serviette et d'aller nager ? D'y faire un pique-nique ? Des modalités seront possibles et en fonction des plages et de leur typologie. »



Le préfet a rencontré hier des socioprofessionnels et des élus de la cité des falaises.

PHOTO SANDRINE ORDAN



Franck Robine s'est voulu optimiste quant au déconfinement et l'approche de la nouvelle saison touristique.

lées le permettraient. » Sur le sujet, difficile pour le préfet d'arriver à une réponse toute faite « car nous voulons savoir à l'avance de la situation épidémiologique. En ce qui concerne la desserte de l'île des îles, il n'y a rien de prévu, comme cela se fait pour l'île d'Assas actuellement en place », a-t-il ajouté.

Si l'on apprécie les commentaires, les professionnels de la mer et du tourisme ont également fait part d'avec inquiétudes, au premier rang desquelles les dessentes marines et aériennes. « On a tous fait des simulations pour venir cet été depuis le continent. On parle à 800 ou 1 000 € par personne et c'est très coûteux. Les choses sont moins évidentes pour ce qui est d'avion et bateau. Quant à l'île, l'apport des îles sera nécessairement réduit dans l'offre de vols. L'agence principale de la Corse devrait en savoir plus dans

les jours à venir », a avancé Franck Robine.

De cette réunion, et puisque la question a été évoquée lors des réunions de l'Assemblée de Corse, le préfet a précisé que la régulation des 100 passagers par bateau a été levée, « pour promouvoir l'ouverture d'environ 30 % de passages par rapport à leur capacité totale ». Les mesures annoncées étaient introduites tant par les professionnels que par l'ensemble des habitants. Des questions, pourtant, restent en suspens (joli paradoxe). Mais Franck Robine s'est voulu optimiste : « Nous allons tout faire pour rentrer dans de meilleures conditions. Les Corse ont été exemplaires pendant le confinement, il n'y a donc pas de raison de ne pas réussir le déconfinement et d'arriver en sain dans les meilleures conditions possibles. »

SANDRINE ORDAN